

d'Halifax, je signale que ces trois mesures sont étroitement apparentées. Lors de l'adoption en vitesse de la mesure samedi dernier, j'ai donné à entendre que, pour ma part, je ne m'opposerais pas à ce que plus tard on ramène sur le tapis des sujets connexes.

**L'honorable M. Beaubien:** Le chef de l'opposition ne s'y est pas opposé non plus.

**L'honorable M. Quinn:** Cette proposition ne portait-elle pas uniquement sur l'étude du projet de loi au comité, en présence du ministre?

**L'honorable M. Isnor:** Je crois saisir le sentiment du Sénat, monsieur le Président. Je m'efforcerai donc de ne parler que de la mesure dont nous sommes saisis, nonobstant mon propre avis touchant les formalités à suivre.

J'ai dit, qu'en examinant l'article 3 du projet de loi, je voulais signaler à mes collègues que la mesure en question et les deux autres projets de loi mentionnés visaient à autoriser des dépenses énormes qui seraient, pour une large part, effectuées dans le centre industriel du Canada. L'importance des sommes visées me pousse à appeler l'attention du leader du Gouvernement sur l'opportunité d'une répartition équitable des nouvelles entreprises industrielles, de façon que les deux extrémités du pays ainsi que les provinces des Prairies puissent en bénéficier.

**L'honorable M. Reid:** Très bien!

**L'honorable M. Isnor:** Au fait, 34 p. 100 de la population du pays, qui atteint 14 millions d'âmes, habitent l'Ontario et environ 32 p. 100 le Québec. Cette région, qui renferme à peu près les deux tiers de notre population totale, constitue, à mon avis, le centre industriel du pays. La Colombie-Britannique compte environ 10 p. 100 de la population, tandis que le reste, soit 24 p. 100, est réparti entre les autres provinces. On comprend, dès lors, pourquoi je m'inquiète de l'endroit où l'on dépensera ces 850 millions de dollars.

**L'honorable M. Haig:** Très bien!

**L'honorable M. Isnor:** N'oublions pas non plus que le centre industriel qu'habitent environ les deux tiers de la population, comporte une proportion équivalente de la production et des salaires. Là où se trouve la production se trouve également la puissance d'achat. C'est pourquoi la production industrielle est concentrée dans les provinces d'Ontario et de Québec, en particulier dans un rayon de cent milles autour des métropoles de Toronto et de Montréal. Le leader du Gouvernement devrait tenir compte de ces faits et insister auprès des ministres du Com-

merce et de la Défense nationale pour que ces derniers, lorsqu'ils dépensent de tels montants par l'entremise de la Corporation commerciale canadienne,—c'est-à-dire la division des achats du ministère de la Défense nationale,—accordent plus d'attention aux industries qui se trouvent situées aux extrémités est et ouest du Canada.

J'aimerais parler pendant quelques instants de la poudrière navale de Dartmouth-Bedford. Je ne rappellerai pas aux sénateurs ce qu'ils savent déjà de l'explosion de 1917 à Halifax, laquelle coûta la vie à 1,600 personnes.

**L'honorable M. Quinn:** 700 autres perdirent la vue.

**L'honorable M. Isnor:** Précisément. Tous ont également entendu parler d'une autre explosion qui s'est produite à ce même endroit en 1945. Ceux qui ont été blessés ou tués par ces explosions pourraient être classés parmi les victimes de la guerre. En dépit de ces accidents cependant, Halifax a joué un rôle très important au cours des deux guerres mondiales. Aujourd'hui ses habitants ne sont pas placés dans des circonstances aussi favorables. Je n'aime pas répandre la nouvelle, mais en dehors de la construction des habitations, Halifax ne compte pas le nombre d'industries qu'elle devrait posséder en regard de la production industrielle totale et de notre richesse nationale. Je tiens beaucoup à ce que les provinces Maritimes puissent maintenant avoir leur part de la puissance d'achat du Canada. L'occasion est excellente, je crois, de signaler à l'attention du leader du Gouvernement les services fournis par l'aéroport du Passage de l'Est. On m'apprend qu'en un seul jour, la semaine dernière, pas moins de 729 avions ont atterri à cet endroit. Les sénateurs se souviennent qu'on a affirmé tout dernièrement que certains genres d'avions ne pouvaient pas atterrir à cet endroit. Je soulève le point afin que cet important aéroport puisse être aménagé convenablement afin d'être en mesure de recevoir tous les types d'aéronefs.

Je me souviens qu'en 1942 ou 1943 on a signalé au ministre de la Défense nationale de l'époque, feu le colonel Ralston, qu'il existait un embouteillage à Fairview. On a souligné les dangers auxquels cet état de choses donnait lieu: advenant un accident, comme l'explosion d'Halifax, les autorités ne sauraient ce qui s'est produit. J'appelle l'attention du Gouvernement sur la situation, dans l'espoir que le ministère de la Défense nationale jugera opportun de collaborer avec les chemins de fer Nationaux du Canada afin